

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attribution du Prix Interassar 1992

Objectifs du prix

L'Interassar, intergroupe des associations d'architectes de Genève – soit l'Association genevoise d'architectes (AGA), la Fédération des architectes suisses (FAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) – décerne chaque année un prix unique à une œuvre architecturale exemplaire construite dans la région genevoise.

L'objectif de cette démarche est de faire prendre conscience au public du problème que pose la qualité de l'environnement bâti, d'élargir ses critères d'appréciation, et de lui faire connaître le travail de l'architecte. En attirant l'attention sur un bâtiment remarquable, on donne l'occasion de créer le dialogue avec un vaste public.

Jury

Le jury du Prix Interassar 1992 était constitué par Pierre Jéquier, président, architecte, représentant l'Interassar; Catherine Courtiau, historienne de l'art; Pierre Demont, journaliste et producteur à la Télévision Suisse romande; Paolo Savoia, directeur d'une maison de meubles; Gilbert Frey, architecte, représentant l'Interassar; Michel Nemec, architecte, représentant l'Interassar.

Thème

Le jury a choisi un sujet propre à illustrer l'un des aspects caractéristiques de la région genevoise. La grande densité des zones à bâtir conduit en effet très souvent les architectes à intervenir sur des constructions préexistantes. Le thème s'est donc fixé sur un phénomène récurrent dans

l'histoire de l'architecture, celui de *l'extension d'une construction*.

Les critères de sélection précisent que la construction existant préalablement doit être prolongée de manière significative par une réalisation contemporaine, et que l'œuvre sera jugée notamment en fonction de la qualité et de la force de la relation dialectique que l'intervention aura su établir avec l'ancienne construction.

Jugement

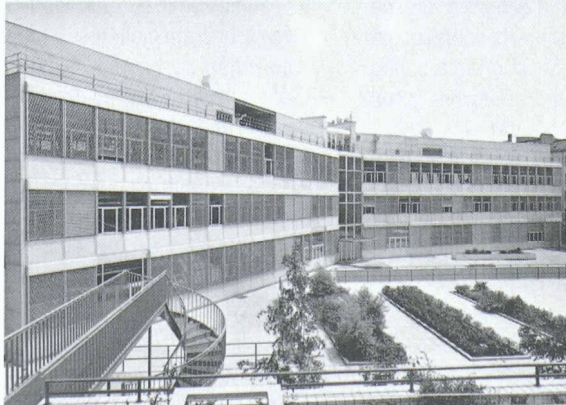
Le jury a tenu à ce que la réalisation lauréate témoigne d'une attitude résolument contemporaine, capable non seulement de traiter l'extension nouvelle de manière cohérente, mais encore de considérer l'ancien, et de redéfinir son rôle et son statut au sein du nouvel ensemble. Toutes les interventions se fondant sur une simple imitation de la construction préexistante furent ainsi écartées. Sur cette base, quatre réalisations ont été retenues pour le dernier tour de jugement et ont fait l'objet d'une visite sur place. Une des difficultés rencontrées dans l'appréciation résidait dans la disparité des types d'intervention: une surélévation ou une extension horizontale, par exemple, ne peuvent être étudiées par simple analogie.

Prix Interassar 1992

Un examen détaillé des objets visités a conduit le jury à retenir, à la majorité, pour l'attribution du Prix Interassar 1992: *l'agrandissement de l'ancienne Ecole de mécanique (EIG), à la rue du Jura, réalisé en 1985 par les architectes M. Clerc, J.-J. Oberson et J. Page (collaborateurs: M. Brunn, D. Jolimay).*

L'intérêt de cette réalisation réside dans l'établissement d'une nouvelle construction destinée à recevoir des laboratoires, disposée côté cour, parallèlement à l'ancienne Ecole de mécanique, qui abrite des ateliers. Entre les deux corps de bâtiments, l'ensemble des circulations et des accès est conçu sous forme de coursives intérieures, où le déplacement d'une salle à l'autre devient une véritable promenade. Cet espace magnifique, qui constitue le cœur de la nouvelle composition, est un lieu de rencontre privilégié et l'occasion d'une lecture architecturale riche et multiple. Ainsi, la façade de l'ancien bâtiment est perçue sous un angle tout à fait inédit et le nouveau bâtiment, constitué essentiellement de métal et d'aluminium, s'affirme comme une entité clairement distincte par sa position et sa matérialité; l'éclairage zénithal, qui plonge à travers l'espace d'une triple hauteur, lui confère de superbes qualités de lumière. La limpidité de ce dispositif a permis aux architectes de redéfinir l'usage et le type des locaux de l'ancien bâtiment: le couloir intérieur, qui desservait à l'origine toutes les salles, a été supprimé, si bien que presque tous les nouveaux ateliers sont traversants, éclairés par les fenêtres donnant sur la rue du Jura ou la rue Gutenberg et par celles s'ouvrant sur l'espace intérieur.

Toutes ces qualités réunies font de cette réalisation une œuvre exemplaire. Elle illustre à quel point le travail de l'architecte, guidé par une réflexion profondément contemporaine, peut se trouver stimulé par les difficultés inhérentes à la présence de constructions antérieures.



Situation: Rue du Jura, Genève

Exécution: 1983-1985

Maître de l'ouvrage: Etat de Genève, Département des travaux publics, Division des bâtiments

Utilisateurs: Département de l'instruction publique, Ecole d'ingénieurs de Genève

Architectes: Michel Clerc, architecte E.S.T., Jean-Jacques Oberson, arch. SIA-FAS, Jean Page, architecte SIA-FAS; collaborateurs: Marc Brunn, architecte EAUG, Didier Jolima, architecte EAUG

Ingénieurs civils: R. Liechti, P.-H. Serex et Sumi, Schaerrer, Babel

Fonctions principales du bâtiment: laboratoire d'essais des matériaux, laboratoire d'hydraulique, laboratoire de génie

chimique, laboratoire de chimie organique, ateliers de machines-outils, atelier de traitement des matières plastiques, atelier de mécanique et soudure, salle de séminaires, salle de cours et atelier des préparateurs

Caractéristiques techniques et coûts: Cube SIA: 50 160 m³
Coût total: Fr. 26 258 716,60

Prix cube SIA, CFC 2: 23 698 161,00/50 160
= Fr. 472.- /m³ SIA

Prix cube SIA, CFC 2+3: 25 635 488,00/50 160
= Fr. 511.-/m³ SIA

Prix cube SIA, CFC 1-5: 26 258 716,00/50 160
= Fr. 523.-/m³ SIA

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Bâtiment d'administration cantonale, Morges/VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992, architectes vaudois établis hors canton avant le 1 ^{er} janvier 1992, ainsi que trois bureaux invités	26 oct. 92	14/92 p. 24 des an- nonces
Département des travaux publics du Valais, Sion/VS	Centre d'entretien de l'autoroute, Sierre, CP	Architectes établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 et architectes valaisans établis en Suisse. Il doivent être inscrits au Registre valaisan des architectes ou au REG suisse A ou B, ou bien dipl. EPF, EAUG, ETS ou équivalent	6 nov. 92 (26 juin 92)	13/92 p. 276
Université de Chypre, Nicosie	Plan directeur du nouveau campus de l'Université de Chypre (2 phases)	Architectes et urbanistes inscrits dans l'organisation professionnelle de leur pays d'origine avant le 1 ^{er} septembre 1992	23 nov. 92	
SBS Delémont	Succursale de Delémont de la SBS: étude générale et CP	Architectes domiciliés dans le canton du Jura et inscrits au registre jurassien des architectes au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992, architectes domiciliés dans les communes de Belprahon, Corcelles, Crémone, Eschert, Grandval, Moutier, Perrefitte ou Roches, architectes originaires du canton du Jura	27 nov. 92	18/92
Commune de Cheseaux-sur-Lausanne/VD	Centre communal du «Grand Pré», CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1991 et reconnus par le Conseil d'Etat	30 nov. 92	14/92 p. 297
Neste Corporation, Finlande	Forma Finlandia 3, concours international de design pour matières synthétiques	Professionnels du monde entier	15 déc. 92	14/92 p. 296
Commune de Gossau/SG	Salle communale/salle de gymnastique, Gossau, CP	Architectes domiciliés dans les districts de Gossau, St-Gall, Toggenbourg inférieur et Wil ainsi que la commune d'Herisau au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991, architectes originaires de ces districts ou commune	22 déc. 92 (dès le 18 août 92)	
Commune d'Evilard/BE	Ensemble d'habitation «Aux Britanières», CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district de Bienne au moins depuis 1991 ou qui en sont originaires, parmi lesquels sept bureaux seront invités	Janvier 93 (8 juillet 92)	
Vicenza (Italie)	Prix international d'architecture «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs inscrits de tous les pays, n'ayant pas 40 ans révolus au 1 ^{er} janvier 1992	31 janv. 93	

Nouveau dans cette liste

Commune de Cugy/VD	Aménagement aux lieux-dits «En la Praz» et «Dessus la Praz», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, urbanistes FUS, originaires, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1992	5 mars 93 (dès le 26 oct. 92)	
--------------------	---	---	-------------------------------	--